

 <p data-bbox="427 232 703 327">CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE Quimper Concarneau</p>	<p data-bbox="935 259 1254 297">AVIS DE CONCOURS</p>
<p data-bbox="352 383 1230 421">AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES D'AMBULANCIER</p>	

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours externe sur titres d'Ambulancier de classe normale.

Textes de base

- Code Général de la fonction publique
- Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires hospitaliers de catégorie C
- Décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier des corps de la filière soignante de la catégorie C de la fonction publique hospitalière.

Conditions d'accès

Peuvent être candidats les personnes **titulaires du diplôme d'État d'ambulancier** mentionné à l'article D.4393-1 du code de la santé publique et du **permis de conduire de catégorie B** ainsi que, lorsque les caractéristiques des véhicules dont dispose l'établissement recruteur le justifient, **du permis de conduire de catégorie C ou D**.

Nombre de postes

- 5 postes.

Nature des épreuves

Admissibilité A compter du 14/01/2025	Admission à partir du 13/02/2025
Examen des dossiers de candidature.	Le jury établit la liste des candidats admis après examen des dossiers de candidature et délibération. Cette liste fait l'objet d'un affichage dans l'établissement organisateur du concours.

N.B. : Les candidats ayant satisfait aux épreuves du concours sur titres sont déclarés admis sous réserve de produire l'attestation et, le cas échéant, l'avis médical mentionnés aux II et III de l'article R. 221-10 du code de la route, obtenus dans les conditions prévues par l'article R. 221-11 du même code, et de satisfaire à un examen psychotechnique qui vérifie leur coordination et leurs réflexes psychomoteurs.

Pièces à fournir

Les candidats doivent fournir **en 3 exemplaires**, les pièces suivantes :

- une demande d'admission à concourir établie sur papier libre
- un curriculum vitae sur papier libre indiquant les titres détenus, les diverses fonctions occupées, les périodes d'emploi et les actions de formations suivies.

Les pièces suivantes seront à joindre en **un seul exemplaire** :

- le dossier d'inscription (pages 1 à 5)
- la copie du diplôme d'État d'Ambulancier
- un justificatif des formations suivies
- les permis en cours de validité (B, C ou D)
- la copie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne
- le cas échéant, un état justifiant de leur situation au regard du service militaire ou de la journée de préparation à la défense.

A noter que le casier judiciaire n° 2 sera demandé directement par la DRH au service national des casiers judiciaires.

Période et modalités d'inscription

- Le dossier d'inscription est disponible sur le lien : <https://www.ch-cornouaille.fr/> (Rejoignez-nous - Présentation des Concours).
- Dépôt des dossiers de candidature : **du 13 décembre 2024 au 13 janvier 2025 inclus** par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

M. Le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot
29107 QUIMPER Cédex.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates communiquées.

A QUIMPER, le 10 décembre 2024
Pour le Directeur,
Arnaud SANDRET,



Contact DRH : concours@ch-cornouaille.fr